

# Sainte-Gemmes infos

Bulletin municipal n° 10 - juillet 2010

## Sommaire

- le mot du maire p1
- les infos communales p2/3/4/5
- les infos pratiques et administratives p6
- Portrait p7
- L'entreprise DURET p8
- Les écoles p9/10
- La vie associative p11/12/13/14
- Les infos environnementales p15
- L'agenda p16

## La mairie

12 avenue des sports  
53600 Sainte-Gemmes le Robert  
Tel. : 02 43 90 61 79  
Fax : 02 43 90 63 57

Courriel : [mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr](mailto:mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr)

Site internet : <http://www.sainte-gemmes-le-robert.mairie53.fr>

Ouverture du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
et du lundi au jeudi  
de 15h30 à 17h30

Fermée le vendredi après-midi.



## Le mot du Maire ...

Le bulletin municipal est l'occasion de parler de notre commune, de donner la parole aux associations, entreprises et personnes qui nous parlent de leurs activités, dont parfois nous étions loin d'imaginer le rôle important dans la vie de notre commune, vous allez le découvrir à la lecture du bulletin.

Les travaux avancent, la zone artisanale va accueillir les Ets DURET courant septembre et puis le café restaurant avec M. et Mme BUSSON va combler le vide d'un lieu de rassemblement.

Le remplacement du réseau eau potable débutera en septembre, cela occasionnera une gêne pour tous, mais il était devenu urgent de les réaliser à cause des fuites et de la dégradation des tuyaux.

Mais avant, profitons de l'été pour prendre quelques jours de repos et que la rentrée se fasse avec beaucoup de dynamisme et de réussite dans nos projets.

Bonne vacances à tous.

Roland Collet.

## BUDGET 2010

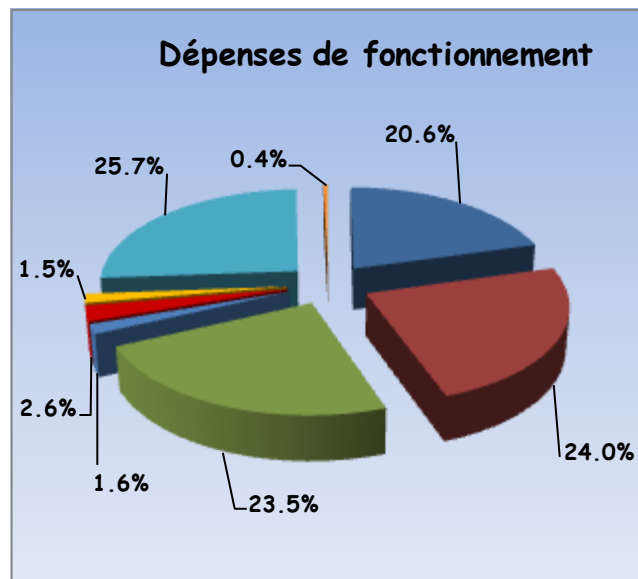
Courant mars le conseil a délibéré et voté le budget de la commune pour l'année 2010.

Il en ressort les montants suivants :

• Dépenses de fonctionnement	
Libellé	Montant
<b>Dépenses de gestion courante :</b>	
Charges à caractère général	163 326 €
Charges de personnel et frais assimilés	189 530 €
Autres charges de gestion courante	185 962 €
<b>Charges diverses :</b>	
Charges financières	12 800 €
Charges exceptionnelles	20 366 €
Imprévues	12 000 €
Virement à la section d'investissement	203 595 €
Opérations d'ordre de transferts entre section	3 439 €

Les principaux postes des dépenses de fonctionnement représentant une part importante du budget sont les suivantes :

=> Charges à caractère général : consommation électrique, chauffage bâtiments communaux, achats denrées alimentaires pour la cantine, fournitures diverses, honoraires... ;



=> Charges de personnel et frais assimilés : salaires et cotisations diverses ;

=> Autres charges de gestion courante : diverses indemnités et contributions obligatoires, effacement des réseaux (SDEGM) ;

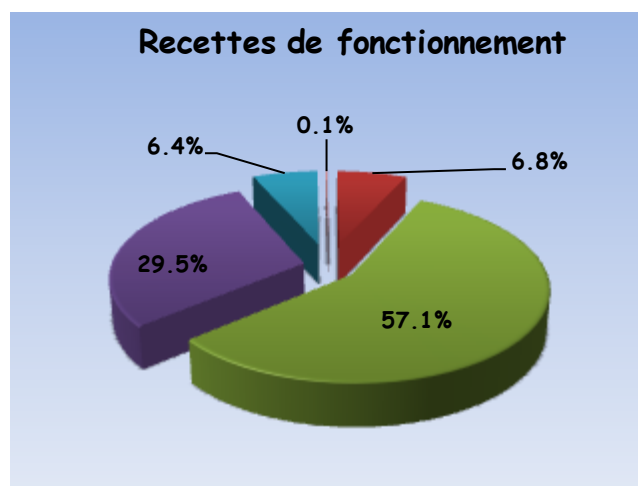
=> Virement à la section d'investissement : il s'agit de l'apport à la section investissement d'une partie du résultat de la section fonctionnement (déduction faite des charges de fonctionnement).

• Recettes de fonctionnement	
Libellé	Montant
<b>Recettes de gestion courante :</b>	
Produits des services, du domaine et ventes diverses	32 065 €
Impôts et taxes	269 205 €
Dotations, subventions et participations	139 193 €
Autres produits de gestion courante	30 000 €
<b>Produits divers :</b>	
Produits exceptionnels	700 €

Détails des recettes de fonctionnement :

=> Produits des services, du domaine et ventes diverses : vente de foin, concession cimetière, redevance France Télécom et EDF, garderie, cantine, location vaisselle et charges sur loyer ;

=> Impôts et taxes : il s'agit essentiellement des différentes taxes (habitation, foncière, et taxe professionnelle...).



=> Dotations, subventions et participations : il s'agit de dotations et subventions attribuées par l'Etat et le département ainsi que de versements de l'état pour la compensation au titre des exonérations des taxes d'habitation, foncière et professionnelle) ;

=> Autres produits de gestion courante : ce montant correspond aux revenus des locations des logements communaux.

# INFOS COMMUNALES

## • Dépenses d'investissement

Libellé	Montant
<b>Dépenses d'équipement :</b>	
Immobilisation incorporelles	2 300 €
Immobilisation corporelles	101 100 €
Opérations d'équipements	119 967 €
<b>Dépenses financières :</b>	
Emprunts et dettes assimilées	29 645 €
Autres immobilisations financières	244 062 €

Pour les dépenses d'investissement, les principaux postes sont :

=> Immobilisations corporelles : achat bâtiment 9 rue des Dolmens ou aménagement (ex terrain multisports) ;

=> Opérations d'équipements : ce poste comprend les fonds attribués pour financer la réalisation des différents projets communaux en cours, notamment la création de la zone artisanale, la réhabilitation de la maison communale 1 rue du Montaigu, le café-restaurant, l'achat de matériels divers... ;

Les principales recettes d'investissement sont :

## • Recettes d'investissement

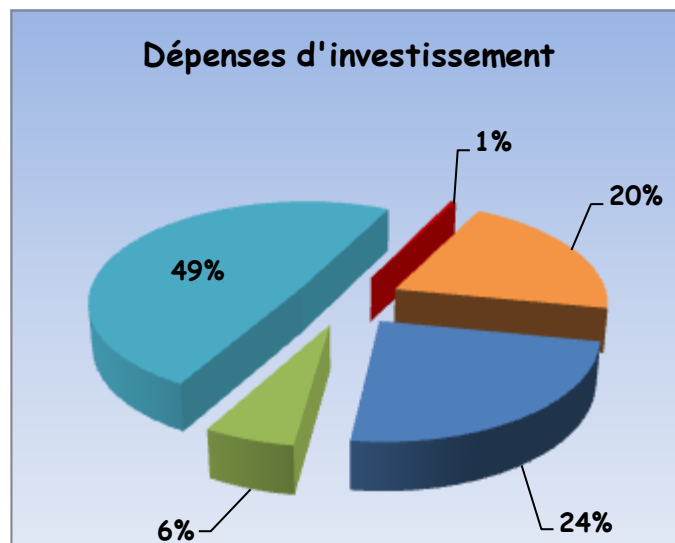
Libellé	Montant
<b>Recettes d'équipement :</b>	
Subventions d'investissement	136 819 €
Emprunt et dettes assimilées	80 000 €
<b>Recettes financières :</b>	
Dotations, fonds divers et réserves	20 000 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	123 013 €
Dépôts et cautionnement reçus	1 000 €
Autres immobilisations financières	52 524 €
Virement de la section de fonctionnement	203 595 €

=> subventions d'investissement : il s'agit des subventions attribuées par le département et l'Etat ;

=> Excédents de fonctionnement capitalisés : écriture d'ordre à la commune ;

=> Emprunt et dettes assimilées : prêt pour la maison 1 rue du Montaigu

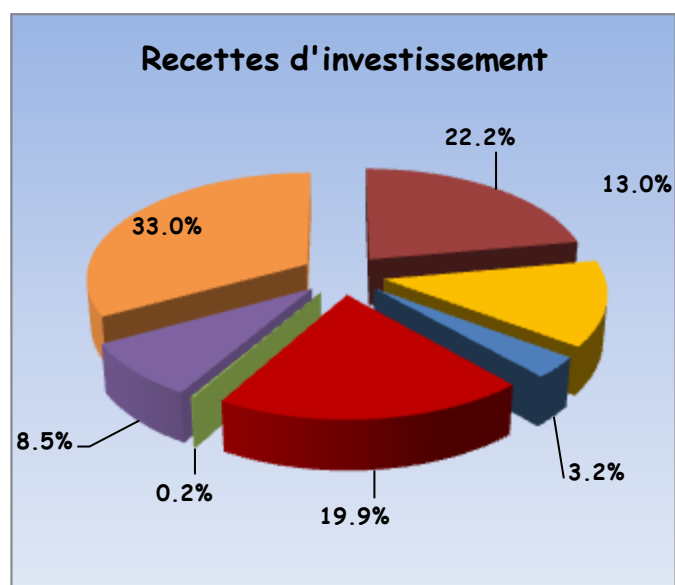
## Dépenses d'investissement



=> Emprunts et dettes assimilées : ce poste correspond aux montants de remboursement de l'année des emprunts en cours ;

=> Autres immobilisations financières : il s'agit de l'apport de fonds pour le futur lotissement du « Fourneau » et la zone artisanale (budget annexe).

## Recettes d'investissement



=> Autres immobilisations financières : versement à titre d'avance nécessaire pour le budget du lotissement de la Herveillère.

=> Virement de la section de fonctionnement : comme indiqué précédemment, il s'agit de l'apport d'une partie du résultat de fonctionnement, pour permettre également de financer la réalisation des divers projets communaux.

### • Restaurant-café - logement, 5 place de l'Église

Depuis début juin, de nouveaux habitants sont arrivés à Sainte Gemmes. En effet, M. & Mme BUSSON, les futurs gérants du restaurant, ont aménagé dans le logement du bâtiment communal.

Les travaux de rénovation du logement se sont déroulés durant l'hiver dernier et se sont terminés au printemps.

Ces travaux ont consisté en l'isolation complémentaire de certaines parties des murs et des plafonds, quelques interventions de plâtrerie et cloisonnements, la rénovation de l'installation électrique, installation d'une nouvelle salle de bains, et surtout par la réfection intégrale des sols, papiers peints et peinture.

### • Enfouissement des réseaux électriques moyenne tension

La mise en place de feux tricolores a été effective ce printemps comme annoncée dans le dernier bulletin, non pas pour le renouvellement des réseaux d'eau potable, mais pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques.

Ceux-ci ont débuté dans la partie Sud du bourg, par l'installation d'un transformateur à peu près face à l'allée du Château de la Cour, et l'enfouissement de la ligne de cet endroit à la sortie du bourg en direction d'Evron.

Il s'agit là de travaux financés par ERDF.

### • Liaison non motorisée entre Ste Gemmes et Evron

Le sentier est utilisable depuis le début de l'année et permet ainsi de se rendre jusqu'à Mézangers.

Il est accessible uniquement aux piétons, joggeurs, vttistes et les cavaliers, mais en aucun cas aux engins motorisés.

La liaison Ste Gemmes - Evron a fait l'objet également de plantations sur toute sa longueur réalisées par la CCPE.

Il reste toutefois la première partie qui longe la route en direction d'Evron à la sortie du bourg, qui sera réalisée par la commune.

Ces plantations et l'ensemencement de la bordure de la liaison piétonne se feront à l'automne prochain.

Dans le même temps, l'équipe municipale va étudier l'aménagement de la parcelle communale qui n'est actuellement pas cultivée puisque trop humide afin de profiter de sa situation (sortie de bourg, proximité de la liaison piétonne, présence d'un charmant petit ruisseau...).

### • Abattage des peupliers



L'abattage des peupliers, même si ils permettaient de faire office de pare ballons lors des matchs de foot, s'est imposé comme décision au sein du conseil mu-

nicipal suite à des remarques formulées par des habitants et pour diverses raisons, notamment par les racines qui ont abîmé très nettement le revêtement du terrain de tennis, qui sont aussi arrivées sous les terrasses de quelques pavillons, mais aussi pour les feuilles envahissantes dans les gouttières lorsqu'elles tombent à l'automne. Par ailleurs, l'âge de ces peupliers a été également un facteur déterminant dans la décision.

Il a été fait appel à l'entreprise Eric LECHAT de Villaines la Juhel pour procéder à l'élagage et au démontage d'environ 80 peupliers qui avaient été plantés le long du terrain de foot il y a quelques 35 ans.

Le bois de chauffage a été offert aux habitants de la commune pour ceux qui le souhaitent et les branches ont été broyées pour une utilisation en paillage.

(coût de l'opération :

3 966.80 € TTC).



### • Terrain de tennis

La réfection du terrain de tennis s'est imposée suite à la décision d'abattre les peupliers.

En effet, celui-ci était dans un état très dégradé, que ce soit au niveau du revêtement de sol mais aussi au niveau du grillage qui l'entourait.

Le conseil municipal étudie actuellement la réfection du terrain multisports en tenant compte des différents éléments constitutifs de ce type de projet, de ce qu'il peut apporter à la population locale mais aussi aux écoles pour leurs activités, et au coût d'un tel projet.

### • Renouvellement des réseaux d'eau potable

L'entreprise CHAPRON SAS vient d'être déclarée adjudicataire des deux marchés concernant d'une part « la liaison EVRON-STE GEMMES » les travaux sont programmés pour être réalisés en septembre 2010 jusqu'à la mi octobre et « le bourg » d'autre part de la mi octobre à mi février 2011.

## • Diagnostic des dispositifs d'assainissements autonomes

Une réunion publique d'information concernant le diagnostic des dispositifs d'assainissements autonome a eu lieu le mercredi 16 juin 2010, à la Salle des Fêtes de STE GEMMES LE ROBERT.

Pour ceux qui n'ont pas pu y assister, voici les points importants qui y ont été évoqués :

### 1/ Qu'est-ce que l'assainissement autonome ?

C'est le système d'assainissement non collectif (ou individuel) effectuant la collecte, le prétraitement, le traitement, puis l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques (WC, salle de bains, cuisine, ...) des habitations non raccordées au réseau collectif d'assainissement.

Environ 180 habitations concernées ont été recensées sur la commune de STE GEMMES LE ROBERT.

### 2/ Pourquoi un diagnostic des dispositifs d'assainissement autonome ?

Certaines installations défectueuses ou mal entretenues peuvent être à l'origine de problèmes sanitaires et environnementaux, avec parfois des effets significatifs sur la ressource en eau.

Pour pallier les problèmes engendrés par les installations d'assainissement autonome, la Loi sur l'Eau du 03 Janvier 1992 a imposé aux communes de mettre en place, avant le 31 Décembre 2005, un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) chargé de contrôler ces installations.

Le SIAEP des Coëvrons, qui dispose des vocations « eau potable » et « assainissement des eaux usées », s'est vu confier cette mission par la commune de STE GEMMES LE ROBERT le 1<sup>er</sup> Janvier 1997.

Les habitations dotées de dispositifs d'assainissements autonome mis en place depuis 1998 ont donc déjà été contrôlées par les services du SIAEP des Coëvrons.

Les installations mises en place avant 1998 doivent faire l'objet d'un diagnostic qui doit être achevé au plus tard le 31 Décembre 2012 (nouvelle Loi sur l'Eau du 30 Décembre 2006).

Afin de respecter cette échéance, le SIAEP et la commune de STE GEMMES LE ROBERT ont décidé de débiter ces diagnostics en 2010. Ils sont programmés de juillet à octobre.

**Les diagnostics visent à recenser l'ensemble des installations autonomes, leur fonctionnement, leur localisation et leur impact sur le milieu naturel**

### 3/ Déroulement du diagnostic

- Prise de RDV : le SIAEP enverra un courrier aux occupants des lieux et propriétaires, 15 jours avant la date du contrôle. Si la date ou l'horaire ne vous convient pas, n'hésitez pas à contacter les services du SIAEP.

- A préparer pour la date du contrôle : tous les documents relatifs à l'installation d'assainissement (justificatifs de travaux, plans, justificatifs de vidange, ...), rendre accessibles les différents ouvrages (fosse, filtre à pouzzolane, bac à graisse, regards, ...).

- Contrôle (visite terrain) : durée = 30 min à 1h

Recueil de documents sur les caractéristiques de l'installation, son entretien ;

Vérification de l'existence ou non d'une installation ;

Réalisation d'un descriptif et localisation des différents ouvrages ;

Evaluation de l'état de fonctionnement de l'ensemble de l'installation.

- Envoi d'un rapport aux occupants des lieux et propriétaires, avec une classification de l'installation. Pour certains, des travaux seront nécessaires, à plus ou moins longue échéance :

Travaux urgents : dispositifs à fonctionnement non acceptable au regard des exigences de santé publique ou de pollution de l'environnement ;

Travaux différés : dispositifs à fonctionnement acceptable au regard des exigences de santé publique ou de pollution de l'environnement, mais insuffisant, notamment pour assurer la pérennité du système.

Le diagnostic est gratuit. Il sera réalisé par les agents du SIAEP des Coëvrons, Magali BESNARD et Cédric LEMESLE.

### 4/ Après le diagnostic ?

- Pour certains dispositifs, des travaux plus ou moins importants devront être réalisés, dans un délai maximum de 4 ans. Pour d'autres dispositifs jugés en bon état de fonctionnement, seul un entretien régulier de l'installation sera préconisé (possibilité de souscrire un contrat d'entretien avec le SIAEP).

- Pour toutes les installations, un suivi régulier sera effectué. Le prochain contrôle de fonctionnement des installations est prévu durant l'année 2014.

- Une fois que le diagnostic des installations aura été réalisé sur l'ensemble des 11 communes adhérentes au SIAEP, c'est-à-dire à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2013, une redevance semestrielle de 25 € HT sera facturée aux occupants des lieux (apparaissant sur la facture d'eau).

En cas de refus de contrôle, cette redevance sera appliquée dès le moment du refus de contrôle et sera majorée de 100 % (50 € par semestre, en 2010).

- Certaines aides peuvent être accordées dans le cadre de ces travaux :

Aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) ;

TVA à taux réduit (5,5 %) pour les habitations de plus de 2 ans ;

Eco prêt à taux zéro ;

Prêts auprès de la CAF ou d'une caisse de retraite.

### Pour tout renseignement, s'adresser au :

SIAEP des Coëvrons

8 Bd du Maréchal

53 600 EVRON

Tel : 02.43.01.61.35

Fax : 02.43.01.65.13

siaep.coevrons@wanadoo.fr

Service Assainissement Autonome

Magali BESNARD

# LES INFOS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

## • Jardin Aquatique

Le jardin aquatique est ouvert pendant la période estivale **du 3 juillet au 1er septembre inclus, avec les horaires suivants :**

- le lundi de 14h à 20h ;
- du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 20h ;
- samedi - Dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 18h.

### Tarifs

Adultes : 4.50 € - Enfants : 3.45 € ;  
Carte de 10 entrées adultes : 37.40 € - Carte de 10 entrées enfants : 28.70 € ;  
Abonnement mensuel adulte : 21.30 € - Abonnement mensuel enfant : 13.80 €.

Avec trois bassins intérieur, dont un pour les tous petits, plus un à l'extérieur, les activités ne manquent pas.



## • Gué de Selle

Quoi de mieux en été lorsqu'il fait chaud que de se prélasser sur un lit de sable au bord de l'eau.

Pour cela, le site du Gué de Selle offre tous les avantages sans perdre de temps sur la route pour s'y rendre.

La plage est surveillée pendant la période estivale par un maître nageur présent tous les jours de 14h à 19h.

De plus le site du Gué de Selle, permet la location de pédalos, catamarans, de planches à voiles, dériveurs, canoës, et VTT, dont les tarifs sont les suivants :

- Pédalos, Catamaran : 10 €
- Canoë, dériveur, planche à voile, VTT : 5 €

Vous pouvez profiter également du Swin Golf, pour un tarif de 3 € par personne.

Le sentier périphérique du Gué de Selle permet de faire des randonnées avec un accompagnement pédagogique tout le long du parcours, par des panneaux d'informations. Les randonnées peuvent se terminer par une pause au Gabion pour un rafraîchissement mérité.

## • Assistante maternelle

Avec le Conseil général, la recherche d'une assistante maternelle devient plus simple !

Le Conseil général a pour mission d'accompagner les familles et, pour l'accueil de la petite enfance, de proposer des solutions adaptées. Il a ainsi souhaité faciliter votre recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) pour vos jeunes enfants, avec la mise en ligne du site « [www.assistantsmaternels53.fr](http://www.assistantsmaternels53.fr) », un service utile et facilement accessible pour vous guider dans vos recherches.

Grâce à ce nouveau service, vous pouvez sélectionner, selon votre critère de priorité, les assistant(e)s maternel(le)s répondant au mieux à vos souhaits.

Les parents qui ne disposent pas d'une connexion internet peuvent obtenir la liste des assistant(e)s maternel(le)s, qu'il(elle)s travaillent à domicile ou en maison d'assistant(e)s maternel(le)s, auprès des mairies, relais assistant(e)s maternel(le)s ou antennes solidarité du Conseil général.

## • La vie associative à Sainte Gemmes

La commission communication information souhaite réfléchir, avec l'ensemble des associations de la commune, à la mise en place d'un petit livret qui vous informera les coordonnées et les activités proposées par ces associations, surtout pour les nouveaux arrivants.

## • Activités post-scolaire

La CCPE renouvellera à la rentrée les animations des différentes activités après les cours.

la base de loisirs de Gué de Selle



### Bibliothèque

Ouverture mercredi et samedi de 10 h à 12 h.

Été : fermeture entre le 14/07 et le 15/08.

### Les Ecoles

Ecole Publique du Rochard

Directeur : M. SERRAND : 02.43.90.60.78

Ecole Privée Abbé Angot :  
Directeur : M. COURTEIL-LE : 02.43.01.60.33

### Cantine municipale

Pour toutes précisions ou renseignements contacter M m e B A G U E L I N (02.43.90.61.95) ou le secrétariat de mairie (02 43 90 61 79)

Tarifs :

- maternelles : 2.28 €
- primaires : 3.03 €

### Garderie municipale

(02.43.69.13.94)

MATIN	de 7h00 à 8h30	0.67 €
SOIR	de 16h30 à 17h00 de 17h00 à 18h30	Gratuit 0.97 €

Le Forfait par enfant non repris à l'heure de la fermeture est porté à 5.00 €

Pour les fréquentations dites « exceptionnelles » (n'atteignant pas 5.00 € sur l'année scolaire). Un droit minimum de 5.00 € sera demandé à la famille en fin d'année scolaire.

### Assistantes maternelles.

Mme Nathalie BLANCHE (02.43.90.61.31)

Mme Isabelle FILOCHE (02.43.90.65.21)

Mme Eveline GUILLOIS (02.43.98.21.53)

Mme Patricia LAUTRU (02.43.90.60.51)

Mme Laëtitia LEMEE (06.13.58.97.17)

Mme Patricia MONTIEGE (02.43.90.61.70)

Mme Nicole PERICHET (02.43.98.81.69)

Mme Murielle PERIS (02.43.68.33.76)

Mme Valérie PIFRE (02.43.90.65.94)

## Portrait de... Paul RENARD

Né il y a 53 ans à Ste Gemmes le Robert, Paul RENARD est comme l'on dit « un enfant du pays » !



« Agent technique principal » à la commune depuis mars 1994, il nous explique qu'il a d'abord été employé comme menuisier pendant 20 ans, avant de remplacer Michel CHOISNET, lui-même 22 ans au service de notre joli village.

Le travail de Paul s'organise au fil des saisons. Dès le printemps et durant tout l'été, Paul prépare les plantations, désherbe le long des trottoirs, des caniveaux, qui doit se faire maintenant mécaniquement, en conformité avec la législation sur l'utilisation des produits phytosanitaires notamment afin de permettre la préservation de la qualité de l'eau, et il arrose également les fleurs (avec l'eau récupérée dans une citerne de 8 m<sup>3</sup> située à l'arrière de l'atelier communal). Mais les tâches qui prennent le plus de temps sont la tonte et la taille des plantations (en moyenne 1,5 journées par semaine). L'été est également propice aux travaux d'entretien dans les bâtiments communaux et les écoles : peintures, plomberie, menuiserie, maçonnerie ... A l'automne, le travail le plus important est celui du ramassage des feuilles, ainsi que les dernières tailles. Mais il y a aussi le nettoyage du cimetière pour la Toussaint (qui d'ailleurs est également fait pour les Rameaux). Puis il faut à nouveau préparer les plantations d'hiver. Enfin durant la saison hivernale, Paul est un peu comme Dame Nature au repos alors il en profite pour effectuer l'entretien du matériel : vidange, affutage, graissage, lavage. Et durant les épisodes neigeux comme nous en avons eu l'hiver dernier, il faut procéder au salage des rues et des trottoirs.

Lorsque nous lui demandons si depuis 16 ans son travail a évolué, c'est sans hésitation qu'il nous répond que beaucoup de changements sont intervenus. En premier lieu, il disposait à ses débuts de plusieurs locaux pour stocker le matériel et les outillages communal : il existait un petit bâtiment (env. 50 m<sup>2</sup>) près de l'église, ruelle de la Tour ; un garage près du lavoir route de Bais ; le sous-sol de la mairie était également en partie réquisitionné, et malgré cela une

partie du matériel restait à l'extérieur. Depuis 8 ans environ cette situation a changé puisque l'unique atelier communal est maintenant situé route d'Izé, à la Croix du Fourneau dans un ancien garage d'une surface d'environ 250 m<sup>2</sup>, qui permet de n'avoir plus qu'un seul lieu de stockage et ainsi une organisation de travail beaucoup plus fonctionnelle. De plus, l'outil de travail a évolué et s'est modernisé : « le ramassage de l'herbe se faisait manuellement, je dispose aujourd'hui d'un souffleur pour le ramassage des feuilles et le tracteur est équipé d'un chargeur avec griffes... » et il ajoute « depuis le passage aux 35 heures, on ne va plus au delà des panneaux d'entrée et de sortie de la commune à l'exception de l'entretien des chemins de terre : rechargement en pierres, dégagement des passages busés... » ; et enfin, « la commune s'est développée notamment avec l'apparition de nouveau lotissement qui crée un travail supplémentaire ».

Paul est également en contact avec le tissu associatif local et notamment le comité des fêtes (dont il est un membre) pour la pose et la dépose des illuminations de Noël mais aussi les écoles, et il représente enfin un précieux soutien à Mme Baguelin pour la remise en place des tables de la cantine le lundi matin lorsque la salle communale a été louée le week-end.

Paul, n'hésite pas à nous dire que son métier lui apporte beaucoup de satisfaction : « c'est un emploi très diversifié qui me permet de gérer mon temps notamment en fonction des conditions météorologiques et étant essentiellement à l'extérieur, j'ai des relations assez privilégiées avec les habitants de la commune ».

Pour clore cette présentation, nous lui avons demandé quels seraient ses souhaits pour les années à venir ... Paul souhaiterait suivre des formations sur l'utilisation des produits phytosanitaires, l'entretien d'un terrain de foot, la taille des arbres d'ornements... il semble aussi qu'un nouveau plateau serait le bienvenu notamment lors de la tonte des pelouses ainsi que disposer d'un système d'arrosage plus performant avec plus de pression !...

Merci à lui d'avoir accepté une entrevue afin de réaliser cet article.

## L'ENTREPRISE DURET :

Quelle entreprise dans la nouvelle zone artisanale ?

C'est l'Entreprise Duret, qui vend des machines agricoles qui sera la première à s'installer dans la zone artisanale. Située route d'Izé, en plein cœur de notre bourg, cette entreprise va bientôt déménager. La fin des travaux est prévue vers la mi-septembre.

Monsieur Jean-Marie Duret, 54 ans, originaire de Saint Pierre sur Erve, en est l'actuel dirigeant. Il nous explique que « Son emplacement date d'avant guerre puisque c'est vers 1939 que Monsieur Jules Coutard s'est installé à cet endroit en tant que maréchal ferrant. Il exercera jusqu'en 1965, succédé par son fils Michel Coutard jusqu'en 1988 ».

Les années 60 ont énormément marqué le monde agricole avec l'apparition massive de la motorisation et de ce fait l'activité de l'entreprise de maréchalerie a évolué au fil du temps avec



Valmet 461 D du début des années 60



la modernisation des outils de travail utilisés par les agriculteurs... et le braquant (la charrue d'aujourd'hui) tiré par le cheval a laissé place au tracteur !

A cette époque, et si l'on veut s'en référer à quelques données statistiques, il faut comprendre que les communes rurales étaient composées en grande majorité d'une population agricole (80%) avec pour cette dernière une taille d'exploitation d'une surface moyenne d'environ 15 hectares ... aujourd'hui, la balance est totalement inversée puisque les agriculteurs ne représentent plus qu'à peine 20% de la population mais avec des exploitations beaucoup plus importantes (en moyenne 70 hectares) !

C'est donc au tout début des années 70 que l'activité de maréchalerie a totalement disparue pour laisser place à un atelier d'environ 300 m<sup>2</sup> de réparation et vente de machines agricoles... et M. Roland Collet est bien placé pour nous en parler puisque c'est en 1967 qu'il est employé à l'atelier en tant que mécanicien et il nous confirme avoir connu l'activité de maréchalerie pendant environ 3 années conjointement au développement considérable des machines agricoles. A cette période, l'entreprise comptait 23 employés ; Roland Collet nous explique qu'il a connu un parcours évolutif puisqu'il débute comme mécanicien à l'atelier pendant 4 années puis fait du service après vente dans un rayon de 50 km pendant 10 ans et devient chef d'atelier à partir de 1981 (apparition « Tractocass »).

C'est en 1989 qu'il reprend l'affaire et devient chef d'entreprise, ils ne sont plus alors que 6 employés. Il nous livre que c'est en 1995 lorsqu'il fait le choix d'implanter la concession Valtra dans notre département que l'enjeu est de taille pour lui !



Valtra T131 de 2010

Le 1<sup>er</sup> novembre 2003, la SARL R. Collet est rachetée par M. Jean-Marie Duret. L'entreprise est familiale puisqu'il travaille avec sa fille Séverine depuis 2008 et son fils Jean-François est actionnaire. Ils sont aujourd'hui 26 employés (comprenant les effectifs de la succursale de la Bigottière et ceux de l'entreprise reprise sur Javron) et récemment, M. Duret a recruté Mathieu qui travaillera au SAV (service après vente), au magasin et à l'atelier. Ce recrutement permettra à M. Duret de développer le service commercial et donc davantage de proximité avec sa clientèle déjà bien développée puisque l'entreprise travaille sur 16 cantons mayennais. Il nous confie qu'outre la vente de désileuses, pailleuses, bennes, presses, charrues et autres 220 pièces de matériel attelé... il vend en moyenne 32 tracteurs neufs et 50 tracteurs d'occasion par an ; ce qui représente un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros.

M. Duret nous avoue qu'une nouvelle dynamique commerciale est en place avec l'arrivée de Séverine et Mathieu et que la motivation est grande avec le déplacement de l'entreprise dans la nouvelle zone artisanale route d'Evron... il tient d'ailleurs à remercier la nouvelle municipalité pour son soutien. Outre une meilleure visibilité, une accessibilité facilitée, le nouvel atelier proposera un espace couvert de 1 750 m<sup>2</sup> dont 300m<sup>2</sup> de libre service pièces et machines agricoles avec deux nouveautés : la motoculture de plaisance avec SAV et un service de matériel d'élevage.

Pour clore cette présentation, M. Duret insiste sur les maître-mots de son entreprise : « écoute, disponibilité et service » alors n'hésitez pas à les contacter au 02 43 90 60 57.



M. Duret en compagnie de Séverine, Mathieu et Mario (peut être la future relève !)



## Une année scolaire bien remplie

Le jeudi 10 juin, la classe de C.E.1 -C.E.2 est partie à vélo vers la ferme de la Chotardière, à Mézangers. Pour cette sortie qui achevait un cycle d'apprentissage du vélo en groupe, nous avons été accompagnés par la pluie, fine le matin, et drue en fin de journée, au long de la nouvelle liaison piétonne qui joint Sainte Gemmes à Evron et à Mézangers.

Les trois collègues de la ferme de la Chotardière nous ont expliqué leur métier d'agriculteurs-éleveurs, et montré l'ensemble de leurs installations où les innovations techniques ont fleuri ces dernières années.

Cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'activité effectuée sur le travail dans nos communes. Il est prévu que nous visitons, pour poursuivre le tableau, la confiterie et l'élevage de veaux de l'Ermitage, la ferme de la Crosnerie, et d'autres lieux de travail, si le temps nous le permet.

La classe de CM a également visité la ferme ce même jour après une randonnée pédestre sur la voie piétonne nouvelle-



ment inaugurée....Les enfants ont beaucoup apprécié les explications données par Yvan et Joël.

Création d'un journal de classe suite à la classe de neige...



Découverte du Céci-foot avec l'intervention du club handi-sport de la Mayenne



Mardi 8 juin, les enfants de la classe maternelle de l'école publique du Rochard sont allés visiter le zoo de La Flèche.



Ils ont été émerveillés

de découvrir autant d'animaux différents, surtout les girafes et les perroquets qu'ils ont pu approcher de très près.



\*\*\*\*\*

Dimanche 13 Juin, parents enfants et enseignants se sont retrouvés pour le barbecue annuel organisé par l'APE marquant ainsi la fin de l'année scolaire. Chaque classe a présenté une belle chorégraphie.



Les 2 classes de maternelle avaient choisi le thème du jardin alors que les plus grands ont pu montrer ce qu'ils avaient appris avec Mme HARDY Florence,



intervenante du Conservatoire de musique d'Evron, lors des 12 séances de répétition. La classe de CM avait quant à elle pré-

senté le journal de leur classe de neige de Janvier 2010. Cette journée fut une nouvelle fois très réussie grâce à une bonne participation de tous et à une météo favorable.



BONNES VACANCES A TOUS.

Les enseignants remercient les municipalités et l'APE du RPI pour leur participation financière et tous les parents qui participent à l'encadrement des différentes activités et sorties.

# ECOLE PRIVEE ABBE ANGOT

Que s'est-il passé dans notre école au cours de ce premier semestre 2010 ?

## Le samedi 13 février 2010

Soirée entrecôtes frites : événement annuel animé cette année par l'orchestre Matjeyo Music. Le repas et la musique ont été appréciés des convives. Pour la réussite de cette soirée, les bénévoles ont travaillé dans la convivialité et la bonne humeur. L'ambiance était au rendez-vous. Merci à tous les participants.

## Le samedi 13 mars 2010 : inauguration du bloc sanitaire et portes ouvertes

Nous (APEL, OGEC, direction, enseignants) avons souhaité un moment « officiel » pour remercier en même temps toutes les personnes qui ont permis la réalisation d'un bloc sanitaire neuf et opérationnel à la rentrée de septembre 2009.

Pour l'occasion, les enfants avaient préparé, avec l'aide de Christophe Genevrais, une chanson qui évoquait avec

humour l'évolution de leurs toilettes. Ils ont également remercié les parents avec leurs mots d'enfants. Deux d'entre eux ont coupé le ruban.

Lors de cette inauguration, nous avons eu l'honneur d'accueillir Mme Hubert de Fraisse, présidente de l'APEL Départementale, M. Paré, directeur diocésain, M. Aveneau, technicien de l'AEL... Nous remercions également Monsieur le Maire et ses conseillers pour leur présence.



Mme Hubert de Fraisse est venue nous remettre un chèque de 2 500 € attribué par l'APEL Nationale. Cette subvention a été accordée grâce au solide dossier constitué par M. Courteille mais aussi parce que les parents acceptaient de jouer un rôle important dans ce projet, à savoir réaliser la quasi totalité des travaux en unissant leurs savoir-faire.



Nous avons prouvé au cours de l'été 2009 que l'entraide donnait de bons résultats.

Encore merci à tous.

L'ensemble des invités a pu ensuite se rendre dans les classes à l'occasion des

portes ouvertes et partager le verre de l'amitié accompagné de chouquettes et brioches fabriquées par M. et Mme SEVIN.



## Les dates à retenir

Arbre de Noël : le vendredi 17 décembre 2010 ;

Soirée Entrecôtes frites : le samedi 12 février 2011 avec l'orchestre Matjeyo Music.

## Le mot de la fin

La période estivale permet de se ressourcer. Ainsi, à la rentrée, nous serons comme les enfants contents de revenir et de participer à la vie de l'école. Mais pour nous aider à garder notre motivation, nous avons besoin d'autres parents qui acceptent de nous rejoindre dans les bureaux APEL et OGEC. Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

### • AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFN et AUTRES CONFLITS

65ème anniversaire de la victoire du 08 mai 1945

Un colonel proche de ses hommes mais aussi proche et respectueux des générations et du monde combattant. Après échange de courriers, le Colonel Christophe FOLLET, commandant le 42e RT de Laval a délégué 4 sous officiers à notre cérémonie du souvenir.

A cette occasion 14 membres de l'amicale ont été décorés : 1 pour la croix du combattant, 14 médailles de reconnaissance de la Nation, 14 médailles commémoratives Algérie ou Maroc.



Ces décorations ont été remises par M. Bernard ACQUEBERGE, président de l'Union Départementale des

Anciens combattants d'AFN et autres conflits, par M. Jean-Pierre BOURDIN, conseiller général, et par M. Roland COLLET, maire.

La musique municipale d'Evron a effectué les sonneries d'usage. Les gerbes et coussins étaient portés par les enfants des écoles en présence des enseignants.



Le vin d'honneur offert par la municipalité a réuni une centaine de participants à la salle des fêtes.

Suite à un courrier du 13 avril 2010, le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, Monsieur Hubert FALCO a décidé d'honorer les 250 000 anciens combattants prisonniers de guerre survivants de la guerre 39/45.

A cours de notre repas annuel du 02 juin dernier, Monsieur le Maire a remis à M. Albert GRUDET, ancien combattant prisonnier de guerre, âgé de 96 ans le diplôme d'honneur qui lui revient de droit.

Contact : M. Albert GRUDET, ☎ : 02.43.90.62.03

### • CLUB RUBRI III

AINES DE STE GEMMES LE ROBERT

Voici les rencontres prévues qui ont eu lieu ou à venir pour l'année 2010 :

- 27 janvier : un très bon repas gratuit, offert à tous les adhérents, servi par les plus courageux et confectionné par M. VANNIER.

- 20 février : assemblée générale et règlement de la cotisation de 13 €.

- 13 mars : concours de belote : 94 équipes présentes, merci à tous les participants.

- 06 mai : rencontre à Ste Gemmes des clubs de Mézangers et de Châtres la Forêt, pour une randonnée par le nouveau circuit, ainsi que des jeux de boules et de cartes. Participation de 93 personnes.

- 12 mai : finale cantonale de belote à St Georges sur Erve. Ste Gemmes a remporté la coupe, 4 personnes se rendront à Louverné le 31 mai pour défendre nos couleurs.

- 19 mai : voyage au Domaine de la Petite Couère (49). Belle journée, très intéressante nous permettant de

revoir les objets, matériels et voitures de notre jeunesse.

- 04 juin : finale cantonale de pétanque à Ste Gemmes.

- 17 juin : pique-nique gratuit du club au Gué de Selle.

- 31 juillet : concours de pétanque pour tous, inscription dès 13h30, début à 14h. Venez nombreux, un lot de viande est attribué à chaque participant. Possibilité de trouver un partenaire sur place.

- 13 octobre : randonnée « châtaignes », jeux de boules et de cartes.



Concours de belote du 13 mars

Contact : Mme Thérèse MEZIERE, avenue des Sports, ☎ : 02.43.90.61.93

## LA VIE ASSOCIATIVE

### • SAINTE GEMMES SPORTS

Ste Gemmes Sports football vient de finir sa saison 2009/2010, laquelle s'est bien déroulée.

Pour la saison 2010/2011, nous sommes à la recherche de joueurs, car le club envisage de former une deuxième équipe de seniors.

Nous organisons un loto, le **samedi 11 septembre 2010** à la salle des fêtes de ste gemmes le robert.

Pour les inscriptions à l'école de foot et seniors, vous pouvez vous adresser à :

M. Jean-Noël PERICHET  
7 impasse des Aubépines  
53600 Ste Gemmes le Robert  
tél : 0243988169

Je remercie les dirigeants des équipes, les parents et les sponsors.

Le président  
J.N. PERICHET



Bravo à l'équipe des moins de 13 ans qui a réussi une très belle saison

### • Steff and the Mafeya : le son rock né à Sainte-Gemmes !

Depuis bientôt 2 ans, le groupe rock Steff and the Mafeya propose des concerts de plus en plus survoltés au public évronnais et au-delà. Pas moins de 12 concerts en 2009, une tournée 2010 qui passe par La Rochelle ou encore Poitiers, tel est le bilan d'une aventure riche en émotions pour le quatuor dont le quartier général est situé à la Métairie de Poillé.

On notera au passage quelques coups d'éclats comme ce festival déjanté dans le Finistère, ce concert dans la belle ville de Nancy ou encore cette soirée « Chez Philippe » à Montenay, passage obligé pour tous les groupes émergents en Mayenne.



Aurolé de tous ses succès, Steff and the Mafeya (S&TM pour les intimes) aborde l'année 2010 avec la tête pleine de projets et de surprises pour un public de plus en plus nombreux.



#### Les dates des prochains concerts :

27 août 2010 : café concert « La Ré Do » (Sillé-Le-Guillaume)

28 août 2010 : Mitsy Bar (Evron)

04 septembre 2010 : « Chez Philippe » (Montenay)

#### A découvrir :

<http://steffandthemafrica.free.fr>

<http://www.myspace.com/steffandthemafrica>

Contact :

[steffandthemafrica@yahoo.fr](mailto:steffandthemafrica@yahoo.fr)

# LA VIE ASSOCIATIVE

## • Association SALTIMBANGA

### Des vélos à une roue envahissent Bais !

Les 4-5-6 juin, l'association Saltimbanga de Ste Gemmes le Robert, avec l'aide de l'association Baf'Attitude de Bais, a organisé sa célèbre rencontre de monocyclistes, Monoerectus. Cet événement s'est déroulé comme chaque année sur le site du Montaigu.



Les membres de l'association sont très satisfaits de cette 7ème édition, tous les objectifs ont été atteints. Des monocyclistes sont venus de la France entière : Cannes, Dijon ; le plus courageux a fait le déplacement sur son engin pour venir de Caen, ... Une multitude d'activités était proposée aux participants : des jeux à monocycle le samedi matin, des randonnées tout terrain dans les chemins escarpés du Montaigu et du Mont Rochard l'après-midi et un tournoi de monocycle basket le dimanche matin.



Pour 2010 de grands efforts ont été réalisés pour faire découvrir ce sport atypique.

Tout au long du week-end, des ateliers d'initiation ont été proposés

au public local. Le dimanche, ces animations ont rassemblé une cinquantaine de personnes avides de découvrir ce sport plutôt particulier et impressionnés par ces équilibristes basketteurs.

En complément, les membres de l'association animaient des ateliers maquillage et sculpture sur ballon pour satisfaire le jeune public.



Quant à la sensibilisation à l'environnement, cette édition aura une nouvelle fois été exemplaire : week-end sans électricité, toilettes sèches, tri sélectif, expositions, repas bio, local et végétarien, charte sur l'environnement signée par l'ensemble des participants, ...



L'association Saltimbanga, créé en 2003, compte 16 membres actifs dont un salarié, Mickaël Dardennes. En 2011, tous les membres ainsi que les représentants du bureau, Ludovic Bossé, Steve Moullé et Mathieu Moullé prévoient l'organisation d'une 8ème édition.

Contact : saltimbanga@yahoo.fr

L'association sera présente lors de l'assemblée de Ste Gemmes le Robert le 28 août prochain et vous proposera un spectacle feu précédant le feu d'artifice annuel. Jongleurs, cracheurs de feu, monocyclistes, vous impressionneront par leur talent.

## • SAINTE GEMMES QUAD

L'Association tient à remercier les Ets DURET et M. & Mme BUSSON au titre du futur café-restaurant « la Pantoufle » pour la remise de 50 coupe-vents.

## • COMITE DES FETES

Comme à l'habitude la journée multi-randonnée qui s'est déroulée le 13 juin dernier s'est passée dans la bonne humeur et la convivialité.

Une nouvelle fois, elle a rassemblé un grand nombre de personnes :

- une trentaine de marcheurs qui ont parcouru une vingtaine de km ;
- une dizaine de cavaliers et autant d'attelage pour un parcours d'environ 25 km ;
- une quarantaine de quads qui ont sillonné environ 70 km ;
- et enfin une dizaine de vttistes.



Le point lecture de Ste Gemmes participe sur toute l'année 2010 à l'animation « les bibliothèques se livrent ». Les diverses manifestations sont organisées par le SVET pour fêter les 10 ans des 4 médiathèques des Coëvrons.

C'est dans ce cadre que nous avons accueilli, au premier semestre 2010, François Soutif, illustrateur d'albums enfants dont plusieurs titres sont disponibles au point lecture : comme « 2 gouttes d'eau, Silence ! », « La taupe chez qui j'habite »... François a animé 2 ateliers dont un atelier de linogravure (gravure sur linoléum d'un motif choisi, en l'occurrence une chimère, puis impression à l'encre sur une mini presse) pour les adultes le samedi 27 février et un atelier avec fabrication d'un calepin pour des jeunes de 8 à 10 ans de la commune et des environs le lundi 19 avril 2010. Les groupes composés d'une dizaine de personnes étaient complets et ont ravi les participants.

Les travaux des deux ateliers ainsi que 10 planches originales de François Soutif sur le thème du livre et de la lecture seront exposés en 2010 dans les bibliothèques des Coëvrons et Ste Gemmes accueillera l'exposition à partir d'octobre. (Les dates restent à définir).

Dans un deuxième temps, Sainte Gemmes va participer à l'opération « Livres voyageurs » ou « Book Cossing » qui va être lancée dans les Coëvrons à partir de septembre. Qu'est ce que c'est ? Un club de lecture qui traverse le temps et l'espace sans aucune limite géographique. Si vous trouvez un livre « oublié » dans un lieu public, prenez-le et mettez un autre à la place ou dans un autre lieu (banc, porche,...). Une bibliothèque sauvage investira les rues et chemins des Coëvrons. A travers cette opération, le réseau lecture souhaite associer ses lecteurs mais aussi tous les autres qui ne fréquentent pas les bibliothèques.

A Sainte Gemmes, deux livres seront « lâchés » en septembre. Vous les reconnaîtrez car ils seront « équipés » et n'hésitez pas à vous renseigner auprès des bénévoles du point lecture pour connaître le mode d'emploi.

Le projet 2010 « DEVEZ PHOTOGRAPHE DE VOTRE VILLAGE » a démarré en juin. Un premier partenariat a été établi avec les écoles de la commune

et les photos des élèves seront exposées courant juin. Un deuxième partenariat est en cours avec l'office de tourisme d'Evron pour participer au concours de photos organisé pour l'illustration du calendrier 2011 des Coëvrons, ceux qui le souhaitent pourront donc proposer leurs clichés au jury organisateur du concours.

Habitants de Ste Gemmes, nous vous invitons donc dès maintenant à photographier votre village : bourg, campagne, activités, ...Vous pouvez déposer vos photos avec légende (sujet et lieu d'où est pris le cliché) au point lecture jusqu'au 16 octobre 2010. L'exposition commencera le 6 novembre (restitution après fin de l'exposition).

Les photos seront tirées par les participants sur papier photo, de format indifférent, en couleur ou noir&blanc. Dépôt de 3 photos maximum par personne.

Thématiques : -

- « Les livres-jouets » de septembre à novembre 2010 pour les bébés-lecteurs.
- « Cuisines du monde » de mars à mai 2011.

Fermeture estivale : 12 Juillet au 15 Août 2010,  
Réouverture le mercredi 18 Août 2010.

\* \* \* \* \*



D'autre part, le point lecture a accueilli de septembre 2009 à

début avril 2010 une exposition, riche en documents, sur les chevaux.



## • Les produits phytosanitaires en Mayenne

**Vous projetez des travaux de rénovation pour moins consommer d'énergie ? C'est le moment, des aides existent !**

Les enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont souvent résumés par le « FACTEUR 4 ». Concrètement, la France va devoir réduire de 75% ses émissions par rapport au niveau de 1990 d'ici 2050. Le gouvernement français présent à Copenhague vient d'annoncer une réduction de 30% d'ici 2020...

L'urgence climatique va nous obliger à mettre les bouchées doubles et la manière de produire et de consommer l'énergie est cruciale. Tout le monde va être mis à contribution; la sphère publique, les entreprises privées et les particuliers.

Les bâtiments représentent plus d'un tiers de la consommation d'énergie française. Le Grenelle de l'Environnement a donc fixé des objectifs sur les bâtiments : réduire de 38% les consommations énergétiques à horizon 2020.

Pour encourager les particuliers à agir, l'Etat a mis en place des aides incitatives mais il est probable que ces aides soient à court ou moyen terme remplacées par des réglementations ...

### Une opération gagnant / gagnant

Si les charges liées au logement ne sont pas toutes compressibles, deux d'entre elles le sont. L'eau et l'énergie représentent à elles seules 45% des dépenses avec environ 2000 € par an (cf graph).

Le meilleur investissement est certainement l'isolation (toitures, murs, sols et vitrages). "Les kilowatteures les moins chers et les moins polluants sont ceux que l'on ne consomme pas !"

Après avoir fait le tour des économies possibles le bâti vient le tour des équipements (chauffage, ventilation, appareils électriques). C'est aussi le moment de passer en revue les énergies renouvelables qui pourraient vous convenir.

Il ne faut pas perdre de vue que les technologies ne solution-

nent pas tout. La consommation d'énergie est aussi en grande partie liée au comportement...

### Des aides existent pour les travaux de rénovation thermique.

Pour aider à l'investissement plusieurs dispositifs existent : Crédit d'impôts (tel : 0810 46 76 87), éco-prêt à taux zéro (Banques), Anah (tel : 0820 15 15 15), AREEP (Région PDL tel : 02 28 20 53 26), Conseil Général 53 (BBC neuf tel : 0243599673), OPAH (Habitat & Développement tel : 02 43 9119 91), communes ...

Un site internet regroupe toutes ces aides et leurs exigences : [www.ecocitoyens.ademe.fr](http://www.ecocitoyens.ademe.fr)

Il est également possible de joindre l'ADIL sur les questions des financements au 02 43 69 57 00.

Afin de vous orienter dans vos choix d'investissements et avoir un aperçu des aides dans ce cadre, l'Espace Info Energie (conseils gratuit, non commercial) est joignable au 0810 036 038 (prix d'un appel local) et également sur le site [www.info-energie-paysdelaloire.fr](http://www.info-energie-paysdelaloire.fr).

### Une permanence délocalisée a lieu tous les 1ers et derniers vendredis de chaque mois, à Evron

A l'Espace Coëvrons, de 9h à 12h et 13h30 à 17h30, sur RDV, visite ou par téléphone.

Contact les jours de permanence : 02.43.66.32.00

Contact en dehors des permanences, pour prendre RDV : 02.43.49.10.02

## • VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Vous souhaitez vous exprimer sur un sujet en particulier, faire connaître un lieu ou une personne, mettre en valeur le patrimoine local, présenter une activité culturelle, artistique, sportive ou autre .... en relation avec la commune bien entendu .... N'hésitez pas à nous contacter sur papier libre, par courriel à l'adresse suivante : [mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr](mailto:mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr) ou en nous retournant le coupon au verso de cette page et nous ferons paraître votre article dans cette rubrique !

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# A VOS AGENDAS ... LES RENDEZ-VOUS A NOTER !

## Calendrier des fêtes et manifestations de juillet à décembre 2010

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
14 juillet	COMITÉ DES FÊTES	Randonnée Pédestre
31 juillet	RUBRI III	Pétanque
28, 29, 30 août	COMITÉ DES FÊTES	Assemblée communale
03 octobre	A.P.E.E.P. - ECOLE PUBLIQUE DU ROCHARD	Loto
10 octobre	C.C.A.S.	Repas des Anciens
13 octobre	RUBRI III	Randonnée « châtaignes », jeux de boules et cartes
06 novembre	COMITÉ DES FÊTES	Assemblée générale de l'Union Départementale des Organisateurs des Manifestations
14 novembre	COMMÉMORATION	
04 décembre	COMITÉ DES FÊTES	Repas dansant - Choucroute
05 décembre	HOMMAGE AUX MORTS EN AFRIQUE FRANÇAISE DU NORD	Commémoration
A confirmer	ECOLE DU ROCHARD	Arbre de Noël
17 décembre	ECOLE ABBE ANGOT	Arbre de Noël
18 décembre	SAINTE GEMMES QUADS	Passage du Père Noël
19 décembre	COMITÉ DES FÊTES	Père Noël

## COUPON : VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Nom - prénom

Adresse.....

Tel. : ..... Courriel : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....